Déclaration du collège échevinal DP-LSAP pour la législature 2023-2029

Aux élections communales du 11 juin 2023 dans la Ville d'Echternach, le DP et le LSAP ont obtenu 31,46% respectivement 25,23% des voix et occupent désormais tous les deux 3 sièges au conseil communal de la Ville d'Echternach.

Eu égard à ces résultats des deux partis et notamment aux très bons scores personnels des deux têtes de liste du DP et du LSAP, Carole Hartmann et Ben Scheuer, les sections locales du DP et du LSAP ont estimé que les électeurs ont exprimé leur souhait à ce qu'une coalition soit formée entre ces deux partis pour la législature 2023 à 2029.

Dans une lettre d'intention signée le 12 juin 2023, les six élus de ces deux partis ont décidé d'entamer des pourparlers en vue de la signature d'un contrat de coalition pour la législature 2023 à 2029.

Les négociations ainsi menées se sont tenues dans une bonne entente et ont révélé de nombreux points communs en ce qui concerne la politique à mener et les objectifs à atteindre au cours des six prochaines années dans l'intérêt de la Ville d'Echternach et de ses citoyens.

Par voie de conséquence, les représentants des deux sections locales du DP et du LSAP, dont notamment les six élus des deux partis, ont décidé de signer un accord de coalition.

I. Composition du collège échevinal et répartition des ressorts

I.1. Composition du collège échevinal

- **Bourgmestre** : Le poste de Bourgmestre revient au DP.
- **Premier Échevin** : Le poste de Premier Échevin revient au LSAP.
- Deuxième Échevin : Le poste de Deuxième Échevin est partagé entre le DP et le LSAP, de sorte que le poste revient pendant la première moitié de la législature au LSAP et pendant la seconde moitié de la législature au DP.

I.2. Répartition des ressorts au collège échevinal

- Bourgmestre :

- Administration et coordination générale
- Relations nationales (ministères, administrations et autres communes)
- Relations internationales (accueil et réceptions, communes transfrontalières, projets UE)
- Budgets et finances
- Enfance et jeunesse
- Enseignements et activités parascolaires
- Économie et classes moyennes
- Tourisme
- Circulation et mobilité
- Travaux publics et infrastructures
- Police
- Réceptions, fêtes et manifestations

Premier Échevin :

- Logement
- Mesures anti-crue
- Nature, climat et énergie
- Centre récréatif
- Sport et associations
- Domaines de la Commune : bois, parcs et plantations
- Foires et marchés
- Communication, information et participation citoyenne

Deuxième Échevin :

- Affaires sociales
- Culture
- Troisième âge
- Hospice civil
- Inclusion, intégration et égalité des chances
- Cimetière
- Services industriels: enlèvement des ordures, nettoyage de la voirie, réseaux publics (eau, canalisation)

II. Représentation aux syndicats intercommunaux et organismes régionaux

Les représentants des deux partis conviennent que la Ville d'Echternach sera représentée comme suit dans les syndicats intercommunaux et organismes régionaux :

- **SYVICOL**: DP (membre)
- **SIDEST** : DP (membre)
- KAEW: bourgmestre (président) + échevin (membre) + 1 membre par parti représenté au conseil communal
- SIGRE : LSAP (membre)
- SIAEE : bourgmestre (président) + LSAP (membre)
- SICEC : LSAP (membre)
- SIGI : DP (membre)
- **SIDERE*** : DP (membre)
- **ORT MPSL** : DP (délégué)
- Natur- a Geopark Mëllerdall : LSAP (membre)
- LEADER Mëllerdall : LSAP (president)
- **AEM**: LSAP (membre) + DP (membre)

- * La Ville d'Echternach n'est pas encore membre de ce syndicat intercommunal mais assiste déjà au réunion du conseil d'administration.
 - III. <u>Constitution, composition et fonctionnement des conseils</u> d'administration, commissions consultatives et groupes de travail

Ill.1. Constitution des conseils d'administration, commissions consultatives et groupes de travail

Le conseil communal nomme les membres de trois conseils d'administration, à savoir :

- Commission administrative de l'Hospice civil,
- Conseil d'administration de l'Office social
- Conseil d'administration du Trifolion.

Les commissions consultatives obligatoires prévues par la loi sont les suivantes :

- Commission scolaire
- Commission d'intégration
- Commission des loyers

Les partis signataires décident de constituer les **commissions consultatives facultatives** suivantes :

- Commission des finances
- Commission des bâtisses
- Commission de la mobilité
- Commission des relations humaines et de la cohésion sociale
- Commission des sports et des loisirs
- Commission de la culture et du tourisme
- Commission de la sécurité et de la prévention
- Commission de l'école de musique

Les partis signataires mettent par ailleurs en place les groupes de travail suivants :

- Groupe de travail « Mini-Eechternoach »
- Groupe de travail « Klimateam »
- Groupe de travail « lis Geschicht, iise Patrimoine »
- Groupe de travail « Geschäftswelt »

Tout au long de la législature, le collège échevinal peut en cas de besoin instituer une ou plusieurs autres commissions consultatives ou groupes de travail.

III.2. Composition des conseils d'administration, commissions consultatives et groupes de travail

Les conseils d'administration se composent comme suit :

 Commission administrative de l'Hospice civil : conformément à la loi du 11 avril 1799 (22 Germinal de l'an VII) relative à l'administration des hospices civils : membres par rotation ;

- Conseil d'Administration Office social : conformément à la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale : membres par rotation ;
- Conseil d'administration du Trifolion : conformément aux statuts coordonnés de l'association sans but lucratif Trifolion Asbl, la représentation politique suivante sera proposée par le conseil communal à l'assemblée générale : bourgmestre + 1 membre par parti représenté au conseil communal.

Les commissions consultatives obligatoires se composent comme suit :

- Commission scolaire : conformément à la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamentale, la représentation politique sera la suivante : présidence du DP, 1 membre par parti représenté au conseil communal;
- Commission d'intégration : conformément au règlement grand-ducal modifié du 15 novembre 2011 relatif au fonctionnement des commissions consultatives communales d'intégration, la commission comprend des membres luxembourgeois et des membres étrangers et les membres sont nommés par le conseil communal sur base d'une liste de candidats établie par le collège des bourgmestre et échevins suite à un appel à candidatures publié dans la commune au moins trente jours avant la date prévue pour la nomination;
- Commission des loyers: conformément à la loi modifiée du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation et modifiant certaines dispositions du Code civil, la représentation politique sera la suivante: présidence du LSAP, 1 membre de tous les autres partis représentés au conseil communal.

Les **commissions consultatives facultatives** seront composées de 8 membres en respectant la parité politique de deux représentants de chaque parti siégeant au conseil communal. Les membres des commissions seront désignés par le conseil communal sur proposition du collège échevinal.

La présidence et le secrétariat des commissions seront occupés par des représentants des coalitionnaires. En cas d'absences répétées d'un membre d'une commission, le conseil communal peut désigner, sur proposition du collège échevinal, un nouveau membre pour telle ou telle commission. La présidence et le secrétariat seront répartis comme suit dans les commissions consultatives facultatives suivantes :

- Commission des finances : présidence du LSAP, secrétariat du DP
- Commission des bâtisses : présidence du LSAP, secrétariat du DP
- Commission de la mobilité : présidence du DP, secrétariat du LSAP
- Commission des relations humaines : présidences du LSAP, secrétariat du DP
- Commission des sports et des loisirs : présidence du DP, secrétariat du LSAP
- Commission de la culture et du tourisme : présidence du LSAP, secrétariat du DP
- Commission de la sécurité et de la prévention : présidence du DP, secrétariat du LSAP
- Commission de l'école de musique : présidence du DP, secrétariat par la direction de l'école de musique, membre du LSAP.

Les **groupes de travail** seront composés de 5 à 12 membres appelés à répondre à un appel public de candidature. Les membres des groupes de travail seront désignés par le conseil communal sur proposition du collège échevinal. Ils désigneront en leur sein un coordinateur du groupe de travail.

III.3. Fonctionnement des commissions consultatives et groupes de travail

Les commissions et groupes de travail fourniront un travail d'information, de recherche et de préparation pour le collège échevinal. Celui-ci pourra leur soumettre des questions et projets précis et demander des avis consultatifs. Le collège échevinal est tenu de fournir aux commissions toutes les informations requises pour accomplir leurs missions. En fonction des sujets à l'ordre du jour des commissions et groupes de travail, ceux-ci peuvent, en accord avec le collège échevinal, inviter un ou plusieurs experts ou membres du personnel de la Ville d'Echternach à leurs réunions.

Les membres du collège échevinal peuvent ponctuellement assister aux réunions des commission et groupes de travail pour être en mesure de suivre au mieux des projets en cours ou de nouvelles initiatives et pour avoir un échange direct sur ces projets et initiatives.

Les commissions et groupes de travail pourront soumettre au collège échevinal des dossiers et des propositions précises. L'organisation de fêtes, réunions ou d'autres évènements publics ne peut se faire sans l'accord préalable du collège échevinal. Le financement de projets et d'initiatives provenant des commissions et groupes de travail sera prévu par un poste spécifique dans le budget communal.

Les rapports des commissions et groupes de travail seront soumis au collège échevinal et, après validation par ce dernier, les parties non-confidentielles seront communiquées aux membres du conseil communal. Ces parties non-confidentielles des rapports des commissions et groupes de travail peuvent également être publiées sur le site internet de la commune ou dans le bulletin communal.

IV. Programme de coalition DP/LSAP pour la législature 2023-2029

IV.1. Budgets et finances

La Ville d'Echternach se trouve dans une situation financière très difficile et extrêmement précaire avec un endettement qui s'élève au mois de juin 2023 à 60 millions d'euros.

Dans ces circonstances, les partis signataires :

- s'engagent à suivre de près les finances communales et à mettre en œuvre une politique budgétaire prudente et responsable ;
- assurent une collaboration étroite et continue avec les ministères et administrations publics afin, entre autres, d'être en mesure de demander et de bénéficier d'un maximum de subsides étatiques;
- favorisent aussi bien la construction et la rénovation de logements privés et publics, que l'installation de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces à Echternach, qui auront un impact positif sur le budget ordinaire de la commune :
- procèdent au niveau des taxes communales à des adaptations ponctuelles destinées à couvrir de manière neutre l'approvisionnement en services élémentaires (eau, canalisation, déchet);
- essayent d'avoir recours pour certains projets à un financement transfrontalier ou européen et à des moyens de financement alternatif avec des acteurs privés (tel p.ex. un parrainage ou public-private partnerships).

IV.2. Urbanisme et logement

Dans le Programme directeur de l'aménagement du territoire (PDAT) de 2023, la Ville d'Echternach a été retenue comme Centre de développement et d'attraction (CDA) d'importance régionale et figure ainsi parmi les communes qui peuvent encore connaître un développement démographique.

Les coalitionnaires sont favorables à ce développement démographique de la Ville d'Echternach, tout en veillant à la préservation de la qualité de vie de l'ensemble des habitants de la commune, au respect des conditions de salubrité, d'hygiène, de sécurité et d'habitabilité des logements et au respect du patrimoine historique, architectural et naturelle de la Ville d'Echternach.

Ils entendent mettre en œuvre une extension contrôlée de la population et estiment qu'une croissance de la population de l'ordre de 10% est envisageable au cours des six années à venir.

Pour y arriver et notamment permettre à la jeune population d'Echternach et à des familles de s'implanter de manière durable dans notre ville, les partis signataires mettent en œuvre de manière prioritaire les projets suivants :

- la construction de nouveaux logements dont des logements abordables sur les terrains appartenant à la Ville d'Echternach dans les « Oachtergäiert »;
- la rénovation et transformation d'un certain nombre d'immeubles appartenant actuellement à la Ville d'Echternach afin d'y créer des logements d'urgence et des logements abordables destinées à être donnés en location en collaboration étroite avec l'Office social Echternach-Rosport;
- la construction, sur base de nouveaux plans à élaborer, de logements dans l'ancienne Petite Marquise destinée à être vendue par la Ville d'Echternach (à côté de certains hébergements touristiques);
- la réalisation de nouveaux projets de construction privés tels p.ex. dans les « Oachtergäiert », la rue Maximilien, la « Mëttelkrunn », la rue des vergers, etc. ;
- le projet d'urbanisation du Fonds du Logement à la Cité « Manertchen », avec comme prémisses la création d'un accès motorisé supplémentaire et la construction d'une voie piétonne et cyclable passant par la zone industrielle.

Dans le cadre de ces projets et tout autre projet pouvant s'y ajouter, les coalitionnaires s'engagent à poursuivre la mise en œuvre des champs d'action retenus dans le programme d'action local logement (PAL) voté en 2023, en étroite collaboration avec le conseiller logement externe choisi par la commune pour suivre la réalisation concrète du PAL.

Les partis signataires s'engagent notamment à procéder à un recensement de l'ensemble des terrains et logements inhabitées à Echternach. Il leur importe d'entrer en contact avec les propriétaires concernés et de les sensibiliser sur leurs possibilités de réalisation de nouveaux projets de construction et de rénovations.

Afin de jouer pleinement son rôle de CDA d'importance régionale, les partis signataires envisagent en plus de procéder à des modifications du nouveau plan d'aménagement général (PAG), e.a. pour :

- étendre, de manière ponctuelle, le périmètre de construction ;
- permettre la délocalisation des terrains de football actuels et la viabilisation consécutive, sur base d'un plan de développement à élaborer, du quartier « Bréil ».

IV.3. Circulation, parkings et mobilité

La Ville d'Echternach est marquée par une **circulation** très dense pendant les heures de pointe, un trafic de passage national et transfrontalier et le transit international des poids lourds. Avec ses nombreux commerces, restaurants et services, le centre-ville est également convoité par les résidents d'Echternach et des communes limitrophes et par les touristes.

Les partis signataires s'accordent à vouloir maintenir l'accessibilité du centre-ville, à y réussir un apaisement de la circulation, tout comme dans les quartiers résidentiels et à renforcer de manière générale la fluidité du trafic. Pour y arriver, les partis signataires retiennent :

- de soutenir et suivre de près la réalisation de l'ensemble du projet étatique des voies de délestage « Bypass Morgenstern », « Bypass Cactus » et rue Charly – il leur importe en particulier d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers de ces voies publiques (dont notamment les piétons et les cyclistes);
- de procéder, parallèlement à la réalisation de ce projet, au réaménagement de plusieurs rues et points névralgiques de la circulation à Echternach, tels essentiellement la rue de Luxembourg, la route de Wasserbillig, le carrefour « Knepper » et la rue du pont ;
- de réaménager progressivement un certain nombre de rues qui sont dans un mauvais état, tels p.ex. la rue « Hooveléker Buurchmauer », la rue de l'Hôpital, la rue André Duchscher, la rue des redoutes, etc.
- d'envisager, à moyen terme, de planifier une zone de rencontre (« Shared Space ») sur toute la place du marché ;
- de faire construire par l'État, à proximité immédiate de la frontière allemande, un nouveau P&R sur le site de la « Kräizkapell », raccordé directement aux transports publics;
- d'entrer en contact avec les instances publiques pour envisager une solution alternative au transit international des poids lourds ;
- dans une perspective à long terme, de ne pas perdre de vue le projet d'un grand contournement de la Ville d'Echternach qu'ils essayeront de voir intégrer dans le Plan National Mobilité (PNM).

En ce qui concerne les **parkings**, les partis signataires conviennent :

- de réaliser une analyse du concept de stationnement actuellement en place et de procéder aux adaptations qui s'imposent;
- d'achever au plus vite la construction du parking à étage dans l'ancien quartier Gare ;

- de poursuivre le projet d'agrandissement du parking à côté de l'ancienne auberge de jeunesse;
- de poursuivre le projet d'agrandissement du parking Bénédictins ;
- d'envisager, en accord avec les instances publiques, l'extension du parking « Nonnemillen »;
- d'envisager d'ouvrir au public pendant les weekends le parking situé au « Paatregoart » ;
- de rajouter, dans la mesure du possible, des places de parking (diagonal) le long de l'ancienne gendarmerie;
- de poursuivre les discussions avec les instances étatiques sur des projets de parkings alternatifs;
- de penser, dans le cadre de l'aménagement de nouveaux parkings, à l'installation de places de parking réservées aux autocars touristiques.

Pour le parking payant en dehors du parking à étage, les coalitionnaires réfléchissent à la mise en place d'un système de stationnement numérique avec une application de stationnement et des parcomètres numériques. Il leur importe d'ailleurs de rendre plus visible la « Brötchen-Taste » - 30 minutes de stationnement gratuit au centre-ville.

Pour ce qui est des transports publics, les partis signataires conviennent :

- de planifier, en étroite collaboration avec les instances étatiques, une nouvelle Gare routière pour la Ville d'Echternach ;
- d'envisager notamment d'utiliser davantage les quais de bus déjà installés par l'État au parking A Kack;
- de faire réorganiser, en collaboration avec les instances étatiques, le réseau des bus de ligne RGTR et des différents arrêts de bus sur le territoire de la Ville d'Echternach, de façon à ce que tous les quartiers de la ville aient un bon accès aux transports publics;
- de maintenir en place le City-Bus, à moins que son utilisation ne devienne superflue avec la réorganisation du réseau des bus, quais et arrêts de bus ;
- de favoriser l'utilisation des bus scolaires « Charly » et « Hary ».

Les partis signataires s'engagent par ailleurs à accorder à la **mobilité douce** une place plus importante. Il leur tient notamment à cœur d'encourager les élèves qui se rendent à l'école, au lycée et aux activités parascolaires et récréatives dans la commune de se déplacer davantage à pied, en vélo ou avec un roller.

Pour favoriser la mobilité douce, sans barrière et en toute sécurité, les partis signataires veulent de manière générale:

- adapter et mettre en œuvre le concept de mobilité douce de la commune ;
- mettre en place une signalisation adéquate pour la mobilité douce ;

- prévoir et réglementer l'utilisation des rollers dans le règlement de la circulation de la commune ;
- sécuriser l'ensemble des passages pour piétons et cyclistes de la ville, selon les circonstances, par des feux rouges, un aménagement urbain adapté et/ou un éclairage public adéquat.

Pour les piétons en particulier et dans un esprit inclusif, les partis signataires conviennent :

- de réaménager les passages piétons, rues et trottoirs de façon à ce qu'ils soient tous accessibles aux personnes à mobilité réduite;
- d'installer des couloirs piétonniers adaptés pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite ;
- d'élargir et mettre au point le « séchere Schoulwee » ;
- d'organiser dans la mesure du possible un pédibus pour le chemin de l'école.

Pour les **cyclistes** en particulier, les partis signataires conviennent :

- d'étendre le nombre de chemins et/ou de tracés cyclables dans toute la ville ;
- de relier les pistes cyclables nationales avec les pistes cyclables locales ;
- d'élaborer et introduire un « séchere Schoulvëloswee » ;
- d'installer dans toute la ville, avec priorité devant les écoles, structures d'accueil, infrastructures sportives et de loisirs, des supports pour garer les vélos.

IV.4. Infrastructures communales

Les principaux investissements à faire par la Ville d'Echternach, en fonction des moyens financiers à disposition, concernent les infrastructures communales suivantes :

> Infrastructures scolaires et parascolaires

Les partis signataires s'engagent de manière générale à entretenir toutes les infrastructures scolaires et parascolaires.

La nouvelle maison scolaire (Bildungshaus) intégrant l'école fondamentale, la maison relais et le centre pour le développement intellectuel (CDI) sera fonctionnelle pour la rentrée 2023/2024. Les partis signataires veillent au bon fonctionnement de la nouvelle infrastructure scolaire et parascolaire et procèdent aux éventuels réajustements qui s'avéreraient nécessaires.

Les partis signataires s'engagent notamment à finaliser les espaces de jeux de la nouvelle maison scolaire, d'entretenir l'ensemble des aires de jeux existantes sur le territoire de la Ville d'Echternach et de mettre en place, dans le cadre de nouveaux projets d'urbanisation, de nouvelles aires de jeux pour enfants et jeunes.

Dès que possible et avec les autorisations nécessaires, il sera procédé à la démolition de l'ancien bâtiment de l'école fondamentale.

Les partis signataires poursuivent l'analyse des dommages causés par les graves inondations de 2021 au bâtiment scolaire avec salle des fêtes et s'engagent à prendre une décision sur une nouvelle construction ou une rénovation du bâtiment existant. Il sera notamment tenu compte des besoins scolaires existants et d'une nécessaire sécurisation de l'infrastructure scolaire devant d'éventuelles nouvelles crues.

Pour élargir le nombre de places d'encadrement parascolaires, les partis signataires sont favorables à un élargissement de l'offre publique et privée des structures d'accueil.

Infrastructures sportives

Les partis signataires s'engagent de manière générale à entretenir toutes les infrastructures sportives.

Ils poursuivent les travaux de planification et de construction d'un nouveau complexe sportif avec piscine en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs sportifs qui utiliseront ces infrastructures. Pour ce qui est du financement du complexe sportif avec piscine à vocation régionale voire nationale, il sera procédé à des pourparlers avec les instances étatiques.

En attendant la construction de ce nouveau complexe sportif, les partis signataires mettront tout en œuvre pour trouver des solutions alternatives pour l'utilisation d'une piscine. Ils s'engagent notamment à entrer en contact avec les instances étatiques et les communes qui ont utilisé la piscine municipale d'Echternach et à proposer la mise en place collective d'une piscine provisoire.

Les partis signataires s'accordent encore à envisager, dans la mesure du possible, la mise en place de terrains multisports dans certains quartiers.

Infrastructures souterraines

Les partis signataires s'engagent à déterminer les infrastructures souterraines qui doivent être remises en état et à procéder le cas échéant à leurs renouvellements, de préférence ensemble avec le réaménagement progressif du réseau routier.

En général, les partis signataires s'engagent à entretenir suivant les disponibilités financières l'ensemble de l'infrastructure souterraine de la Ville d'Echternach.

Infrastructures touristiques, culturelles et à intérêt commercial

La **zone piétonne et ses alentours** au Centre-Ville d'Echternach ont un intérêt touristique et commercial. Il importe aux partis signataires de moderniser et rendre plus accessible toute l'infrastructure située entre le parking à étage dans l'ancien quartier Gare et la Basilique. Pour cela, les partis signataires :

- poursuivent l'aménagement de la place publique entre le parking à étage et la nouvelle maison scolaire ;
- font réaliser un concours d'idées et d'architecte pour la rue de la Gare, la place du marché jusqu'à la porte St. Willibrord ;

- entendent, sur base des résultats du concours d'idées et d'architecte et en étroite concertation avec les habitants et les commerçants concernés, procéder à la rénovation et remise en valeur de la zone piétonne :
- en attendant cette rénovation, poursuivent le renouvellement du mobilier urbain dans la zone piétonne ;
- envisagent de mettre en place sur les pavés du centre-ville, en accord avec les instances publiques, des couloirs piétonniers adaptés pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Les partis signataires continuent par ailleurs d'assurer l'entretien courant du **Trifolion** et de l'infrastructure de l'**École régionale de musique** à Echternach, tout comme des autres infrastructures communales.

Après le classement comme monument national des vestiges archéologiques sur le site de l'ancienne **Petite Marquise**, les parties signataires s'engagent à faire élaborer, en étroite collaboration avec les instances étatiques, un tout nouveau projet destiné à constituer une plus-value culturelle et touristique pour la Ville d'Echternach et tout le pays.

La volonté des partis signataires est celle d'inclure dans cette infrastructure, à part le maintien et la mise en valeur des vestiges archéologiques, une brasserie, l'office du tourisme avec point de vente de produits locaux et régionaux, des hébergements touristiques et des logements.

Eu égard au moyens financiers limités de la Ville d'Echternach, les partis signataires attacheront une grande importance à une concertation étroite avec les ministères compétents afin de demander et d'obtenir un subventionnement maximal dans le cadre de ce projet.

Pour ce qui est du **parc municipal**, les partis signataires s'engagent à faire réaménager celui-ci en collaboration avec les instances étatiques. La convention entre l'État et la Ville d'Echternach qui prévoit les règles relatives à l'entretien et au financement des travaux à réaliser au parc municipal sera renégociée.

Vu le déclin des structures d'hébergements touristiques dans la Ville d'Echternach, les partis signataires s'accordent à poursuivre la modernisation du **camping officiel** « Wollefsschlucht », exploité par le Syndicat d'initiative et situé depuis 2022 en grande partie sur des terrains appartenant à la Ville d'Echternach.

Pour être en mesure de financer cette infrastructure dont p.ex. de nouveaux hébergements insolites pour le camping, les partis signataires entendent mettre en œuvre des public-private partnerships (PPP), sinon de recourir à un subventionnement étatique.

Les partis signataires s'engagent à entretenir les sentiers pédestres communaux.

Selon les moyens financiers disponibles, les parties signataires entendent développer « **Thoull** » en tant que zone de randonnée avec un belvédère pour en faire une attraction touristique.

Pour ce qui est d'autres projets touristiques, la coalition procédera e.a. à la planification et la réalisation, si les moyens financiers le permettent, des projets communiqués par la commune dans le cadre de l'actuel plan quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique.

Enfin, les coalitionnaires envisagent de mettre en place davantage de **toilettes publiques** dans le centre-ville et sur tous les grands parkings de la ville.

Autres infrastructures communales

Les partis signataires entendent :

- maintenir leur engagement de cofinancement avec l'État du chalet de scout « Blockhaus » de la FNEL et soutenir au même titre la construction d'un nouveau chalet pour les « Guiden a Scouten » ;
- envisager l'implantation d'un cimetière forestier sur le territoire de la Ville d'Echternach;
- après un encouragement des clubs et associations locales à utiliser davantage le Trifolion comme « Event-Location » et selon les moyens financiers disponibles, envisager la construction d'un nouveau « Veräinshaus » ;
- en accord avec les instances publiques, revaloriser et rendre accessible au public tout au long de l'année le jardin de l'Orangerie ;
- définir de nouveaux espaces de stockage pour le matériel des clubs et associations locales et selon les moyens financiers disponibles, envisager la construction d'un hall de stockage pour ce matériel.

> Station d'épuration

Les partis signataires s'engagent à poursuivre la modernisation technique de la station d'épuration en collaboration avec les instances nationales et transfrontalières compétentes.

IV.5. Relations humaines et cohésion sociale

Sous ce titre, les parties signataires visent tous les résidents de la Ville d'Echternach, des plus jeunes aux plus âgées et de toutes les nationalités représentés dans notre commune. Il leur importe de garantir un bon vivre ensemble entre tous les résidents d'Echternach.

La coalition s'engage à respecter les engagements contractés au sein du « Pakt vum Zesummeliewen ».

La politique à mener est orientée vers l'avenir et vise dès lors essentiellement **l'enfance** et la jeunesse. Les parties signataires s'engagent à :

- continuer à soutenir prioritairement les clubs et associations locaux qui encadrent un grand nombre de jeunes et travaillent avec des bénévoles et du personnel spécifiquement formés dans leurs domaines respectifs;
- redynamiser les activités de vacances en mettant en place, par l'intermédiaire d'un groupe de travail et en collaboration avec l'école fondamentale, la maison des jeunes et le lycée classique d'Echternach, un projet pédagogique dit « Mini-Eechternoach » qui a pour objet de créer pendant une semaine, pour des enfants et jeunes âgés de 7 à 14 ans, une mini-Ville d'Echternach gérée par les enfants;

- poursuivre le soutien logistique et financier de la maison des jeunes en réaménageant notamment le jardin donnant sur la rue des remparts ;
- rejoindre le programme « Youth for Work » afin de faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active ;
- avoir un échange régulier et continu avec les membres du comité d'école de l'école fondamentale « Millermoaler Schull Eechternoach », avec la direction du Lycée classique d'Echternach et les éducateurs de la maison des jeunes ;
- avoir un échange constant avec les élèves et les associations des parents d'élèves de l'école fondamentale de la « Millermoaler Schull Eechternoach » et du Lycée classique d'Echternach;
- rendre les services destinés aux familles et aux enfants de jeune âge plus visible ;
- discuter, ensemble avec d'autres communes du canton d'Echternach, de l'engagement commun de « streetworkers » afin de soutenir les jeunes à s'impliquer dans la communauté et à développer leurs talents et compétences.

Les partis signataires soutiennent cependant également le grand nombre de **personnes âgées** qui résident à Echternach. Ils s'engagent à :

- rendre plus accessible pour les personnes âgées et de manière générale les personnes à mobilité réduite le centre-ville d'Echternach;
- poursuivre et mener à terme le projet d'agrandissement de l'Hospice civil d'Echternach;
- se concerter avec l'ensemble des gestionnaires des maisons de soins et de retraite et des hôtels accueillant des personnes âgées afin de suivre de près d'autres projets de rénovation et d'agrandissement de ces structures;
- impliquer davantage les personnes âgées dans la vie associative et culturelle de la Ville d'Echternach;
- mettre en œuvre le projet « Club Senior Transfrontalier ».

Pour rapprocher les différentes générations vivant à Echternach, les partis signataires encouragent par ailleurs l'organisation d'activités **intergénérationnelles** telles :

- le service d'accompagnement scolaire intergénérationnel « Super Senior » qui a été mis en place par la MEC Asbl;
- des cours d'initiation à l'internet pour personnes âgées ;
- des cours pratiques particuliers (p.ex. pour apprendre à coudre, à tricoter ou à crocheter).

Tout comme le rapprochement des générations, il leur tient également à cœur de rapprocher les différentes nationalités et cultures coexistant à Echternach en encourageant l'organisation d'activités **multiculturelles** telles :

- des soirées sur l'histoire de la Ville d'Echternach;
- une nuit de la culture à organiser régulièrement en collaboration avec des représentants des différentes nationalités présentes à Echternach ;
- des cours de langues qui sont déjà organisés par la MEC Asbl et pourraient encore être étendus;
- des journées ou soirées thématiques à organiser en collaboration avec le Ciné Sura.

IV.6. Politique sociale

Parmi toutes les personnes vivant à Echternach, un nombre non-négligeable se trouve dans une situation financière précaire et a besoin de recourir à des aides sociales. Les parties signataires prennent très au sérieux la situation des personnes concernées et s'efforcent à leur venir en aide par :

- un soutien continu de l'Office social Echternach-Rosport et de l'Épicerie sociale
 « Croix-Rouge Buttek » à Echternach ;
- la poursuite du versement de l'allocation de vie chère communale, telle qu'elle a été adaptée vers le haut en 2022,
- une extension du nombre de logements abordables existant à Echternach ;
- des aides financières et administratives communales revenant aux plus démunis.

Ils s'engagent par ailleurs à entrer en contact avec les autres communes du canton d'Echternach pour discuter de l'engagement commun de « streetworkers » ou d'une collaboration avec des associations œuvrant en faveur de personnes sans domicile fixe.

IV.7. Nature, environnement et énergie

En pleine période de changement climatique, il est plus important que jamais de mener une politique environnementale concrète et transversale. A cette fin nous voulons faire participer tous les citoyens aux travaux et aux efforts pour protéger notre environnement et pour mener une politique innovative. Le succès ne peut passer que par la formation d'un dense tissu de mesures qui, dans divers domaines, visent la sauvegarde de notre riche patrimoine naturel et l'amélioration de notre qualité de vie. Seule une approche volontariste et pluridisciplinaire peut être efficace dans la lutte contre le réchauffement climatique.

La coalition s'engage à respecter les engagements contractés au sein du **Pacte Climat** et du **Pacte Nature**. Un des documents de référence sera également la « Kommunale Strategie für den Umweltschutz der Gemeinde Echternach » élaboré en janvier 2023 par les responsables du « Natur- a Geopark Mëllerdall ».

En matière de **politique énergétique**, la coalition mise sur la durabilité en tenant compte de critères sociaux pour la prise en charge des coûts.

Nous voulons utiliser le bois des forêts communales pour la production d'énergie renouvelable et nous lancerons des campagnes d'information sur les aides étatiques. Nos services communaux doivent fournir des conseils pour le remplacement des systèmes de chauffage obsolètes par des systèmes efficaces sur le plan énergétique et sans rejet de CO2.

La coalition s'engage :

- à mettre en place un éclairage publique complet en mode LED ;
- à développer un réseau de chauffage urbain dans le centre-ville ;
- à soutenir l'isolation des bâtiments protégés et la production d'énergie renouvelable.

Les Services de la Commune seront équipés de voitures électriques. Des stations Superchargy seront installées afin de promouvoir la **mobilité** électrique.

La coalition veut également introduire de **nouveaux concepts** tels qu'une « bourse d'échange » et un « repair – café ».

Le partage de l'énergie, connu sous le nom de "communautés d'énergie", est une autre mesure visant à promouvoir l'énergie renouvelable. La coalition s'oriente p.ex. aux mesures concrètes du projet de la coopérative énergétique « Energiepark Mëllerdall ».

La coalition s'engage à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de notre ville.

Elle évaluera le projet d'une **déchetterie** installée en permanence et soutiendra le développement d'une **économie circulaire**.

La coalition va accentuer la sensibilisation et la **formation des jeunes** à partir de l'âge scolaire à la protection de l'environnement en mettant à profit notamment la maison de la nature au centre récréatif et la maison des jeunes. Les partis signataires entendent notamment recourir aux services offerts par la « Naturparkschoul » établie dans le cadre du « Natur- a Geopark Mëllerdall » et de veiller à une éducation au développement durable.

La coalition va dresser un plan sur les possibilités de **mise en verdure** des rues et des places de la ville.

Le développement de la **zone industrielle** d'Echternach devra se faire par l'implantation prioritaire d'entreprises respectueuses de l'environnement et tournées vers l'avenir.

IV.8. Mesures anti-crues

Après les inondations catastrophiques de juillet 2021 qui ont frappé très lourdement la Ville d'Echternach, les partis signataires accordent une grande importance aux mesures anticrues à mettre en œuvre en collaboration étroite avec les instances étatiques.

Pour prévenir au mieux les inondations et garantir la sécurité des citoyens, les parties signataires s'engagent ainsi à :

- adapter le concept local de protection contre les inondations sur base d'une analyse communale des pluies torrentielles et der inondations ;
- sensibiliser les résidents d'Echternach par l'élaboration d'un guide local sur les inondations;

- faire ébouer et nettoyer régulièrement l'ensemble de nos cours d'eau et procéder, en particulier, à une excavation régulière de la Sûre ;
- envisager, dans la mesure du possible, de nouvelles mesures de renaturation avec notamment la mise en place de volumes de rétention supplémentaires;
- demander la mise en place d'une station de mesure propre située dans la Sûre sur le territoire de la Ville d'Echternach;
- adapter le réseau de canalisation afin de garantir une évacuation rapide et efficace des eaux de pluie et promouvoir la réutilisation de l'eau de pluie;
- améliorer le système d'alerte précoce des citoyens en collaboration avec le CGDIS.

IV.9. Centre récréatif

Le centre récréatif avec notamment le lac d'Echternach s'est beaucoup développé ces dernières années et attire en tout temps un grand nombre de personnes.

Les partis signataires souhaitent poursuivre ce développement positif et garantir un bon équilibre entre des offres de loisirs et de détente d'une part et des zones de préservation des espaces naturels d'autre part.

Pour renforcer davantage le rôle du lac et du centre récréatif en tant que lieu de loisirs sains et actifs, les partis signataires entendent :

- poursuivre l'exploitation extensive du lac du côté de la « Haard » ;
- garantir l'utilisation durable du centre récréatif par un concept de propreté et un concept de sécurité à adapter selon les enseignements tirés;
- étendre par étapes la zone de baignade du lac en y incluant la « Wurminsel »;
- créer, selon les moyens financiers disponibles, une aire de jeux aquatiques pour petits enfants sur l'île d'aventure du lac;
- mettre en place, si possible, d'autres attractivités de plein air, tel un parcours de fitness et des tables de tennis de table en plein air ;
- entretenir régulièrement le bike-park situé au lac.

Les partis signataires s'engagent par ailleurs à entretenir l'infrastructure déjà existante au lac d'Echternach.

IV.10. Économie et classes moyennes

La Ville d'Echternach a une longue tradition économique et commerciale. Elle constitue aussi bien un important centre économique transfrontalier qu'une ville commerçante.

La coalition tient à souligner que les particularités du tissu urbanistique médiéval d'Echternach, la préservation du patrimoine architectural hors pair, la perception des atouts culturels au-delà de nos frontières, l'incorporation au « Natur- a Geopark Mëllerdall » sont autant d'atouts pour le commerce dans la ville.

D'après le cadastre du commerce – un outil national qui répertorie les locaux de commerce vacants, un sur cinq commerces au sens large n'est cependant, pour l'instant, pas occupé à Echternach.

Les partis signataires sont unanimes pour dire qu'il faut agir si nous voulons conserver Echternach comme ville commerçante et réoccuper les surfaces commerciales vacantes. Dans ce cadre, il importe aux partis signataires de soutenir et pérenniser les commerces, restaurants et cafés existants, mais également de favoriser l'ouverture de nouveaux commerces, restaurants et cafés. Ils s'engagent notamment à prendre contact avec les propriétaires de surfaces commerciales vacantes dans le but de créer une offre commerciale supplémentaire.

Après un vote de principe favorable, pris majoritairement au conseil communal en novembre 2022, les partis signataires s'engagent à poursuivre le projet « Shopping Echternach » destiné à attirer de nouveaux commerces de type « Outlet » à Echternach.

Même si de nombreuses marques de type « Outlet » ont déjà affiché leur intérêt à participer à ce projet, le lancement et la réussite de celui-ci sont cependant conditionnés par un certain nombre de prémisses à mettre en œuvre de manière prioritaire, à savoir :

- une politique d'informations et d'échanges plus soutenue sur le projet « Shopping Echternach » pour viser une meilleure connaissance et une acceptation plus large du projet par la population et les commerçants au sens large, notamment représentés par l'Union commerciale et artisanale;
- la constitution et la capitalisation de la structure juridique de « Shopping Echternach » qui a essentiellement pour objet de monter et de gérer, dans le cadre d'un « public private partnership » (PPP), l' « Outlet Ville Echternach » ;
- la participation d'un nombre suffisant de surfaces commerciales (en m2) pour viabiliser le projet « Shopping Echternach » ;
- la modernisation des rues commerçantes du centre-ville avec notamment un nouveau mobilier urbain et une meilleure accessibilité pour tous ;
- le développement en commun et pour tous les commerces, restaurants et cafés, d'un concept de publicité et de marketing, un concept de logistique, un concept de gestion des déchets et un concept de circulation et de stationnement.

À part le projet « Shopping Echternach », les partis signataires s'engagent à promouvoir la diversité commerciale et à continuer à attirer de nouveaux commerces, restaurants et cafés. Ils s'accordent notamment à :

- favoriser, de manière générale, une offre commerciale complémentaire et diversifiée ;
- analyser la mise en place d'une « conciergerie » travaillant ensemble avec une laverie, un couturier, un cordonnier, etc. ;
- encourager des commerçants souhaitant vendre des produits locaux et régionaux, des produits « second hand » ou des produits durables.

Les partis signataires entendent continuer à développer la zone industrielle existante et à viabiliser les zones d'activités « Alferweiher » et « Schmatzuecht ». Ils souhaitent avoir un échange régulier avec les entreprises qui y sont installées, mais également permettre à des entreprises artisanales de s'implanter dans les zones industrielles et d'activités locales et régionales.

Les partis signataires essayeront par ailleurs d'attirer des start-up et de proposer des lieux de coworking à Echternach. Ils continueront aussi à louer les surfaces commerciales communales comme « pop-up stores ». Ils veulent ainsi offrir aux esprits créatifs et aux jeunes entreprises une chance de s'établir et de se faire connaître à Echternach.

Enfin, les coalitionnaires misent sur une collaboration entre la commune et l'union commerciale et artisanale, tout comme un échange régulier avec les entreprises des zones industrielles et d'activités.

IV.11. Sport et vie associative

Le sport et la vie associative ont un rôle très important à jouer dans notre commune et rassemblent de manière inclusive les jeunes et moins jeunes de toutes les cultures autour d'un ou de plusieurs intérêts communs.

Il importe aux coalitionnaires de continuer à soutenir financièrement et administrativement l'ensemble des clubs et associations. Un soutien particulier reviendra aux clubs et associations qui investissent dans la jeunesse et qui encadrent et entraînent celle-ci avec des personnes qualifiées.

Pour les personnes qualifiées qui sont des bénévoles au service de leurs clubs et associations, les partis signataires entendent les honorer par la distribution de bons d'entrée gratuits à différentes manifestations sportives et culturelles à Echternach.

Si les moyens financiers de la commune le permettent, les partis signataires envisageront l'engagement d'un coordinateur sportif.

Afin d'intégrer le plus grand nombre de jeunes que possible dans nos clubs et associations locales, les partis signataires souhaitent organiser de manière régulière, en collaboration avec l'école fondamentale et les clubs et associations sportives, des journées d'initiation au sport pour les enfants de 0 à 12 ans.

Aussi longtemps que la Ville d'Echternach n'a pas, de manière constante, une piscine à sa disposition, les partis signataires s'engagent à offrir un soutien financier aux débutants pour les cours de natation.

IV.12. Culture, histoire et tourisme

La Ville d'Echternach est la ville la plus ancienne du Luxembourg et dispose d'un patrimoine historique, culturel et touristique de très grande importance. Ce patrimoine est un élément indispensable à l'identité et à l'attractivité de notre ville. Il est mis en valeur par de nombreuses distinctions nationales et internationales – e.a. patrimoine immatériel de l'UNESCO pour la procession dansante, European Heritage Label pour la Basilique, le musée de l'Abbaye et le centre de documentation sur la procession dansante et UNESCO Global Geopark pour le « Natur- a Geopark Mëllerdall » - à utiliser davantage dans la promotion de la Ville d'Echternach.

Les partis signataires s'engagent à assurer, ensemble avec les instances étatiques, l'entretien et la mise en valeur des différents sites historiques, culturelles et touristiques d'Echternach. Ils continueront également à soutenir les activités et événements culturels et touristiques qui doivent être diversifiés. Pour être accessibles à tous, ils entendent promouvoir le « Kulturpass » au niveau local et auprès des jeunes.

Dans tous ces domaines, les coalitionnaires continueront à avoir une étroite collaboration avec différents partenaires :

- pour la culture, avec les associations culturelles locales, l'école de musique, le Trifolion, les festivals E-lake et Echterlive, l'association de la fête de la musique, le Natur- a Geopark Mëllerdall, le ministère de la culture et d'autres instances nationales :
- pour l'histoire, avec les historiens locaux, les associations de mémoire de la 2^e Guerre mondiale, le Lycée classique d'Echternach, l'Hospice civil, la Par Regioun lechternach Saint-Willibrord, les archives nationales et d'autres instances nationales, sans oublier les initiatives transfrontalières;
- pour le tourisme, avec le syndicat d'initiative et de tourisme d'Echternach, l'office régional du tourisme (ORT), les hébergements touristiques de la région, les guides touristiques, Luxembourg for Tourisme (LFT) et d'autres instances nationales.

Il importe aux partis signataires de créer davantage de liens entre les offres culturelles, historiques et touristiques existantes. À cette fin, les coalitionnaires entendent planifier la « nouvelle Marquise » comme futur centre de l'offre culturelle, touristique et historique de la commune.

Sur le site de l'ancienne « Petite Marquise », ils insistent notamment :

- sur une conservation maximale des vestiges archéologiques ayant conduit au classement par la Ministre de la Culture comme monument national par une « fenêtre archéologique » avec animation multimédia et de la place pour accueillir des visiteurs;
- sur l'intégration de l'office du tourisme local dans le nouveau bâtiment à construire, avec accès direct aux vestiges archéologiques ;
- sur une orientation active et visuelle, à partir de l'office du tourisme et des vestiges archéologiques, vers l'ensemble de l'offre culturelle, historique et touristique de la commune;
- sur la construction de logements touristiques de type « chambres insolites ».

Selon le subventionnement accordé par les instances étatiques pour l'ensemble de ce projet, les partis signataires sont ouverts à d'autres mises en valeur culturelles, historiques et touristiques sur ce site.

Les coalitionnaires aspirent par exemple, dans la mesure du possible, de créer et/ou définir des locaux pour les archives municipales afin de préserver, ensemble avec les partenaires susvisés, notre histoire et notre patrimoine et de les rendre accessibles au public.

Les partis signataires s'accordent enfin à accorder une place plus importante au tourisme actif, en assurant, d'une part, l'entretien des sentiers pédestres communaux et en promouvant, d'autre part, la Ville d'Echternach comme une destination « vélo ».

IV.13. Services, communication et participation citoyenne

Les partis signataires s'accordent à rendre la politique locale transparente et ouverte aux citoyens. La communication, l'information, le dialogue et le respect mutuel sont les bases d'un bon vivre-ensemble.

Services :

Les coalitionnaires s'engagent à réorganiser le cadre administratif de la commune dans l'intérêt et avec la collaboration du personnel communal, avec l'objectif d'une plus grande efficacité et d'une plus grande proximité avec les citoyens.

Les services techniques continueront à être dotés en personnel et en matériel de manière à pouvoir répondre aux exigences d'entretien, de propreté et de sécurité d'une ville moderne. Il sera notamment veillé à l'installation de suffisamment de poubelles publiques et de sacs ramasse-crottes dans toute la ville. Les citoyens seront sensibilisés à la propreté et les incivilités flagrantes sanctionnées par les agents municipaux.

Afin de tenir compte du travail fourni pour la Commune par le « Stadtmarketing » faisant actuellement partie du Trifolion, les coalitionnaires envisagent l'intégration de ce service dans l'administration communale.

Les partis signataires entendent par ailleurs définir de nouveaux sites et places sur lesquelles peuvent être célébrés des mariages communaux. Les célébrations civiles de PACS seront également assurés par des membres du collège échevinal.

Communication :

Les partis signataires s'efforceront d'améliorer la communication entre l'administration et les citoyens. Ils misent sur l'utilisation de moyens variés (bulletin communal, site internet, City App, SMS to citizen, etc.) afin de garantir que toutes les informations soient rapidement et facilement accessibles.

Les coalitionnaires souhaitent par ailleurs organiser davantage d'échanges directes et offrir des consultations citoyennes régulières avec le collège des bourgmestre et échevins.

Ils s'efforcent encore de numériser peu à peu les procédures administratives en vue de permettre le dépôt de demandes et le suivi de procédures d'autorisation en ligne.

Les citoyens qui ne souhaitent plus obtenir de papiers, des communications ou le bulletin communal dans leurs boîtes aux lettres seront en mesure d'opter pour un envoi numérique de l'ensemble de ces informations. Les autres continueront à obtenir les supports papier.

Les coalitionnaires sont convaincus qu'une communication transparente et moderne entre la commune et les citoyens d'Echternach est indispensable pour permettre une participation active aux processus de décision.

Participation citoyenne :

Pour favoriser et encourager la participation citoyenne, les partis signataires s'accordent à :

 relancer et dynamiser certaines commissions consultatives et créer des groupes de travail pour des sujets et projets particuliers;

- mettre en place un forum de discussion et d'échange sur les grands projets communaux ;
- constituer un conseil municipal des enfants et des jeunes.